

Le défi démographique du XXIème siècle et le vieillissement de la population européenne.

Panel 2 : Les implications socio-économiques du vieillissement

Allocution de M. Jean-François Copt, Président – section valaisanne

En préambule, permettez que je vous présente la toute nouvelle délégation de l'APF du canton du Valais en Suisse puisque celle-ci vient d'être renouvelée et nommée, il y a à peine plus de 15 jours :

Monsieur Michel Rothen , député depuis 2001

Monsieur Jean-Daniel Bruchez, député également depuis 2001

Et comme président de cette section valaisanne, votre serviteur : Jean-François Copt, député depuis 2001 et présentement 1er Vice-président du Parlement valaisan.

Cette commission APF valaisanne est accompagnée par une secrétaire générale en la personne de Madame Fernande Melly-Fux que bon nombre d'entre vous connaissait déjà puisqu'elle excelle à ce poste depuis 1994.

Concernant les implications socio-économiques et sociétales du vieillissement de la population valaisanne, je vais vous présenter, comme demandé, la situation démographique spécifique du Valais et vous exposer les propositions, projets adoptés ou plutôt prévus par notre Parlement.

1 – Evolution de la population 2005 / 2050.

La population valaisanne se montait à 292.000 personnes en 2005 (actuellement nous venons de passer la barre des 300.000 (303.000 à ce jour). Je rappelle cependant, à toutes fins utiles, que notre canton est bilingue 2/3 francophone et 1/3 germanophone environ.

Selon le scénario moyen envisagé, elle augmentera jusqu'en 2034, où elle atteindra 333.000 unités pour ensuite stagner, voire régresser quelque peu pour se monter à 327.000 personnes en 2050.

La croissance de la population valaisanne au cours des 25 prochaines années sera due en grande partie au solde migratoire international, cela s'explique principalement par l'attractivité touristique de notre canton.

Le solde migratoire inter-cantonal contribuera également à cette augmentation.

Par rapport à cet afflux, ce sont, en fait, les cantons qui connaissent une rurbanisation rapide, c'est-à-dire une urbanisation des régions rurales accélérée qui verront leur population augmenter le plus sensiblement ces prochaines années.

Il est bon de savoir que, dès 2018, le solde naturel, c'est-à-dire la relation naissance/décès, sera quant à lui négatif.

Ce qui est intéressant de constater également, c'est que le Valais, si au niveau suisse, il se situe dans les cantons qui va voir sa population totale augmenter le plus fortement, il est, par contre, parmi les cantons qui réaliseront au niveau de l'accroissement naturel, les plus mauvais résultats.

Autre aspect intéressant à évoquer, l'évolution de la structure de l'âge de notre population.

Le pourcentage des 0-19 ans passera de 22,4 % en 2005 à 17% en 2030 et à 16,1 % en 2050.

A contrario, la proportion des plus de 65 ans passera de 15,7 % en 2005 à 27,1 % en 2030 et atteindra même 31,6% en 2050.

Avec ces pourcentages, le Valais se place dans les cantons suisses les plus touchés par le vieillissement de sa population.

En effet, en 2050, 13% de la population valaisanne aura plus de 80 ans !

La part des personnes entre 20 et 64 ans, c'est-à-dire la classe active de la population, s'abaissera de 61,9% en 2005 à 55,5% en 2030.

Ensuite, elle continuera à diminuer, mais moins rapidement pour atteindre 52,3% en 2050.

Au niveau économique, car c'est bien cela qui nous importe, cela veut dire que, si aujourd'hui entre les gens à la retraite et les personnes actives, la proportion est de 25 retraités pour 100 personnes actives; en 2030 cette proportion passera à 49 retraités pour 100 personnes actives et en 2050 ce rapport sera de 61 pensionnés pour 100 travailleurs.

A titre indicatif, ce rapport était encore de 20 à 100 en 1980.

2 – Deux mots sur le chômage en Valais:

Alors que le Valais semblait épargné par le chômage jusqu'à fin 2008, force est de constater qu'en ce début d'année 2009, une augmentation significative a eu lieu.

En effet, si l'on compare les chiffres de mars 2009 avec ceux de mars 2008, l'augmentation est de quasiment 1% et le taux de chômage actuel pour le Valais est de 3,9% alors que la moyenne suisse est de 3,4%.

D'autre part, les spécialistes estiment que ce taux risque d'être beaucoup plus élevé au début de l'automne avec l'arrivée sur le marché de la nouvelle volée des nouveaux apprentis.

On estime en effet que plus de 1.000 jeunes ne trouveront pas de place d'apprentissage et chacun y va de ses propositions afin de trouver des solutions à ce problème.

Un parti gouvernemental a présenté au niveau suisse sept propositions afin d'aider également les 22.000 jeunes, actuellement au chômage, à se sortir de ce mauvais pas et ainsi anticiper la crise alors qu'un président d'un autre parti gouvernemental encourage ces jeunes à accomplir leur obligation militaire en une seule traite , c'est-à-dire en 10 mois, dans le secret espoir que d'ici là, la crise sera derrière nous et surtout derrière eux.

3 – Pour en venir à la prise en charge des personnes âgées :

La politique cantonale en la matière porte sur une offre complète et répond à l'ensemble des besoins de nos aînés, à savoir :

- Aide à domicile
- Structures intermédiaires
- Appartement à encadrement médico-social
- Etablissements médicaux-sociaux
- Encouragement à la prévention

Pour tous ces domaines des structures existent, certes, elles sont perfectibles, mais à la fois le Gouvernement et le Parlement cantonal sont conscients de leur importance et veillent à leur pérennité.

4 – Comment le politique et le secteur privé peuvent-ils lutter contre le phénomène inéluctable du vieillissement

de la population ?

- Comment utiliser les qualités des seniors ?
- Comment lutter contre le jeunisme forcené auquel obéissent les milieux économiques ?
- Pourquoi la barrière de l'âge d'embauche descend inexorablement ?
- Pourquoi les entreprises veulent-elles à tout prix refléter leur dynamisme à travers la jeunesse de leur cadre ?
- Pourquoi les seniors sont-ils confrontés à autant de préjugés négatifs ?

A toutes ces questions, essayons de répondre par des solutions :

Il existe certaines tâches où les plus âgés font merveilles.

Ils ont la maturité, le calme nécessaire pour faire face aux situations de crise, ils ne paniquent pas.

Ils sont très efficaces notamment en ce qui concerne les restructurations, dans les successions d'entreprises familiales ou dans l'accompagnement de dirigeants.

Par contre, ils doivent être conscients que leur atout principal est la flexibilité.

Ils devraient être prêts à accepter de rediscuter de la réévaluation de leur salaire en fonction de leur besoin.

Selon Monsieur le Professeur Hasler, la croyance comme quoi les rémunérations doivent progresser jusqu'à la retraite est non seulement fausse mais nocive.

En analysant toutes ces pistes, on peut en tirer les constats suivants :

Comment le senior peut-il augmenter ses chances de décrocher un travail ?

En réévaluant ses propres besoins et en acceptant une rémunération plus faible.

En valorisant son expérience personnelle, ses compétences et ses talents particuliers.

En faisant ressortir des qualités comme la flexibilité, la motivation la curiosité la confiance en soi et le sens de l'initiative.

En mettant l'accent sur ses compétences spécifiques.

Quelques entreprises ont déjà compris l'opportunité que pouvait offrir le maintien de postes de travail pour des seniors.

Récemment, une société de conseil, créée par trois grands de l'industrie des machines en Suisse, gérée par une cinquantaine de collaborateurs de plus de 60 ans, a vu le jour.

Explication des entrepreneurs concernés:

Nous voulions rajeunir nos cadres supérieurs tout en conservant les compétences des plus âgés.

Voilà un bel exemple de ce que pourrait être l'avenir socio-économique et sociétal que cette période de crise semble nous réserver pour le proche avenir.

Quoiqu'il en soit, la population active va diminuer dès 2019, malgré la part plus importante des femmes sur le marché du travail.

L'emploi des seniors est donc devenu une question cruciale pour l'avenir de notre force de travail et peut-être un remède possible aux problèmes de financement des pensions ou de pérennité du savoir en entreprise.